

# Rapport d'Activité

*Assurance des Risques Professionnels  
et Centre Interrégional  
de Mesures Physiques*



2012

**Carsat Centre Ouest**

37, avenue du Président René Coty  
87048 Limoges Cedex  
Tél. : 05 55 45 38 00  
Fax : 05 55 45 39 99

[carsat-centreouest.fr](http://carsat-centreouest.fr)



# Sommaire

- ❖ LE MOT DU DIRECTEUR / PAGE 4
- ❖ POLITIQUE STRATÉGIQUE 2012 / PAGE 5
- ❖ ORGANIGRAMME / PAGE 6
- ❖ RÉALISER DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET TARIFER LES RISQUES PROFESSIONNELS / PAGE 8
- ❖ PRÉVENIR ET CONTRÔLER LES RISQUES PROFESSIONNELS / PAGE 9
- ❖ TARIFER LES RISQUES PROFESSIONNELS / PAGE 14
- ❖ ACCUEILLIR, INFORMER ET DOCUMENTER SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS / PAGE 16
- ❖ RÉALISER DES MESURES PHYSIQUES EN ENTREPRISES / PAGE 19
- ❖ IMPLANTATIONS ET COORDONNÉES DES PRÉVENTEURS / PAGE 22
- ❖ LEXIQUE / PAGE 24

# édito

L'année 2012 aura été une année forte en matière de concrétisation de nouvelles offres de service et de développement de nos relations partenariales au sein et hors de notre réseau.

Profitant de la réforme des retraites relative à la « Pénibilité », nous avons développé une offre de service à destination des salariés seniors. Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2012, cinq matinales ont été consacrées à la Pénibilité au travail, à la Prévention et à la Retraite. Elles ont associé l'Assurance des Risques Professionnels et le Service Retraite, mais également la Direccte et les ARACT du Limousin et du Poitou-Charentes.

De juin à octobre 2012, trois matinales d'information sur la prévention des risques professionnels au domicile des personnes âgées dépendantes ont été organisées à destination des structures d'aide à domicile. Ces événements élaborés conjointement par l'ARP, l'Action Sociale et le Service Communication ont accordé une place importante aux témoignages des structures impliquées sur ce champ d'activité. Elles ont valorisé les complémentarités d'actions des services de la Carsat Centre Ouest.

Nous avons aussi œuvré au développement de nos relations réseaux.

En juin 2012, au sein du réseau Carsat/INRS, le Centre Interrégional de Mesures Physiques a organisé le séminaire des Centres de Mesures Physiques. Co-animé avec l'INRS, cet événement aura permis de confronter les bonnes pratiques de chacun et de lancer la réflexion sur les orientations de la prochaine COG.

Au sein de l'Assurance Maladie, la tenue de matinées employeurs a permis au service Tarification, aux CPAM et au Service Médical d'aborder des thèmes tels que les arrêts de travail et les obligations des employeurs et des salariés, la nouvelle Déclaration Accident du Travail, la nouvelle tarification et la Prévention de la Désinsertion Professionnelle.

Enfin, nous avons enrichi notre réseau d'intervenants « TMS » et « RPS » par de nouveaux conventionnements. Cette action conduite par le groupe support et formation nous permet aujourd'hui de disposer de relais efficaces sur ces thèmes.



# POLITIQUE STRATÉGIQUE 2012

L'ENGAGEMENT DE POLITIQUE NATIONAL PORTANT SUR LA PÉRIODE 2009 / 2012, NOUS A AMENÉ À ORIENTER NOS ACTIONS SUR DESTHÉMATIQUES PRIORITAIRES :

- > les cancers professionnels,
- > les troubles musculo-squelettiques,
- > les risques psycho-sociaux,
- > le risque routier,
- > ainsi que celles des travailleurs Intérimaires, des secteurs du BTP et de la grande distribution.

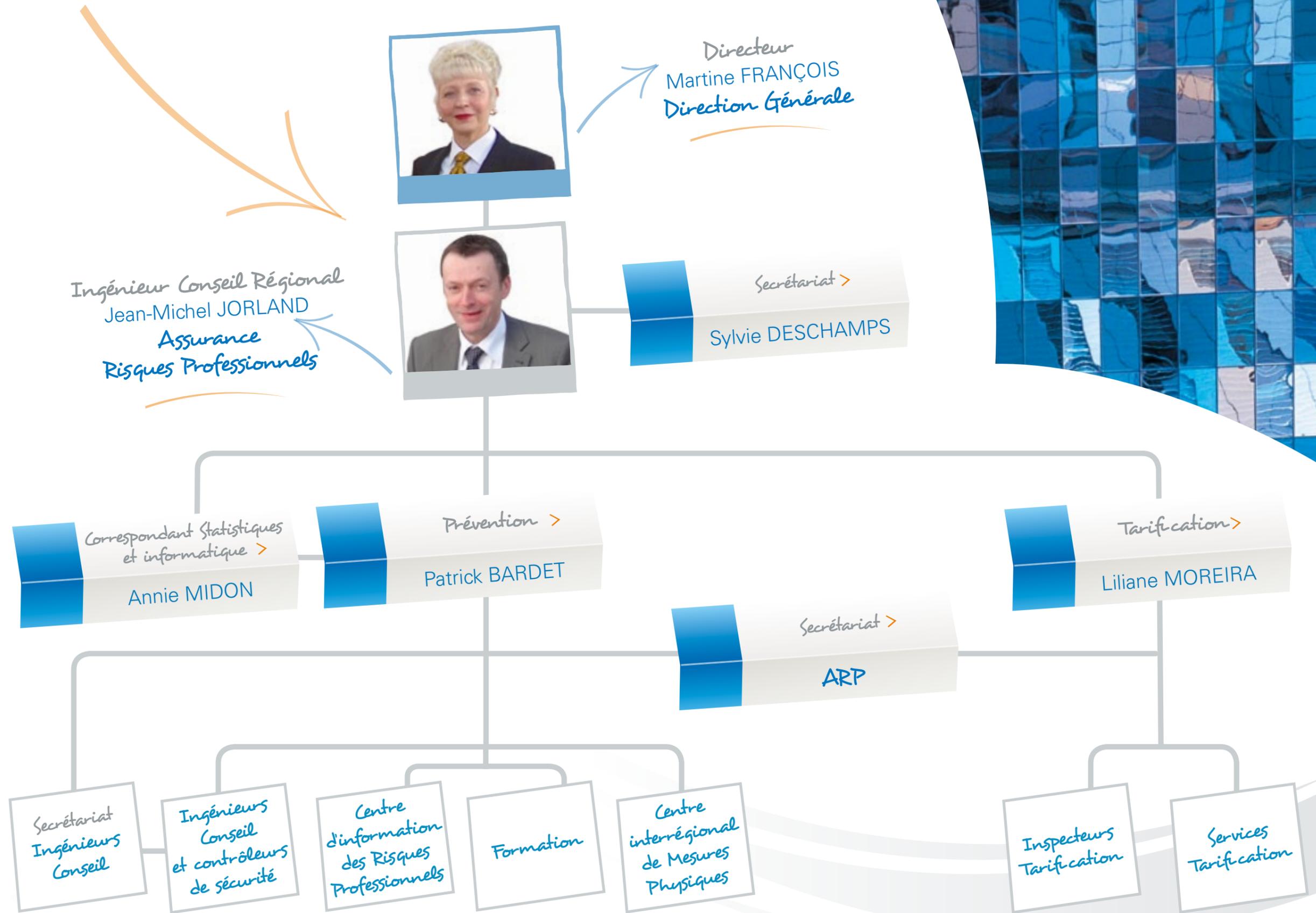
Les méthodologies d'action et outils déployés sur le terrain s'appuient sur le travail de groupes nationaux auxquels participent les préventeurs de la Carsat Centre Ouest.

2012, dernière année CPG en cours, aura permis de dresser le bilan de la plupart des programmes d'action.



*La Carsat Centre Ouest  
a tenu ses engagements.*

# Organigramme



# RÉALISER LES ACTIONS DE PRÉVENTION ET TARIFER LES RISQUES PROFESSIONNELS



## MISSIONS GÉNÉRALES

La Carsat Centre Ouest, référente en matière de gestion des retraites des salariés du régime général et d'action sanitaire et sociale, est également le partenaire privilégié des entreprises du Limousin et du Poitou-Charentes en matière de tarification et de prévention des risques professionnels.

Elle calcule chaque année les taux de cotisations des entreprises, en fonction de l'effectif, de l'activité, du coût des accidents du travail et des maladies professionnelles survenus.

Son département Assurance des Risques Professionnels contribue à prévenir les risques dans les entreprises en faisant intervenir, sur le terrain, son équipe d'ingénieurs conseil et de contrôleurs de sécurité. Il propose des aides financières ou attribue des ristournes sur les cotisations « accident du travail » et « trajet » aux entreprises qui s'engagent à réduire les risques.

Chaque année, il organise des stages de formation qui permettent aux entreprises et à leurs salariés d'acquérir des connaissances afin de réduire le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

Le Centre Interrégional de Mesures Physiques est à la disposition des contrôleurs de sécurité. Il mesure les nuisances auxquelles sont exposés les salariés et propose des solutions d'amélioration.

Le CIMP dispose du matériel et des compétences pour traiter sept types de nuisances : acoustique, ambiances thermiques, éclairage, glissement des sols, rayonnements, ventilation et vibrations. Il intervient dans les entreprises du Limousin, du Poitou-Charentes et d'Aquitaine.

La Carsat Centre Ouest fait appel au Laboratoire Interrégional de Chimie de la Carsat Aquitaine pour étudier les nuisances chimiques.

Le Centre d'Information sur les Risques Professionnels répond, quant à lui, aux demandes de documentation des entreprises et des acteurs de la prévention. Il diffuse les brochures, les affiches et les supports multimédias de l'INRS. Il effectue des recherches documentaires personnalisées à la demande des entreprises et il diffuse, mensuellement, @ctuprev, lettre d'information sur les risques professionnels.



# PRÉVENIR ET CONTRÔLER LES RISQUES PROFESSIONNELS

LES ACTIONS MENÉES EN 2012 SE SONT INSCRITES DANS LA CONTINUITÉ DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE, DANS LE CADRE DU CONTRAT PLURI-ANNUUEL DE GESTION SIGNÉ EN 2009 POUR UNE DURÉE DE 4 ANS.

## DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DES RISQUES

Les évolutions de l'activité des entreprises, tant techniques qu'organisationnelles, font évoluer les risques auxquels sont exposés les salariés.

L'apparition de nouveaux procédés, l'évolution des organisations, l'amélioration des connaissances sur les conséquences de l'exposition à certaines substances, la montée en puissance de certaines activités, demandent en permanence d'adapter nos connaissances et nos moyens d'intervention à ces nouveaux enjeux.

Ainsi, le développement constant des activités liées aux services à la personne, que ce soit à domicile ou en établissement, a conduit à renforcer l'offre de service en matière de formation de l'encadrement et du personnel de ces structures, en intégrant la dimension des risques professionnels dans les conventions liant les organismes et le service social de la Carsat.

L'action menée depuis quatre ans auprès des prothésistes dentaires a fait l'objet d'un bilan final en 2012. Les enseignements de cette campagne sur les risques les concernant ont été restitués à la profession lors de réunions d'information.

Le Centre Interrégional de Mesures Physiques a poursuivi ses travaux sur l'aptitude des salariés porteurs d'implants cardiaques et sur les rayonnements électromagnétiques.

## ASSURER LA PROMOTION DE LA PRÉVENTION

La promotion de la prévention des risques professionnels fait partie intégrante des missions du service Assurance des Risques Professionnels. L'animation de réunions destinées aux publics ou réseaux de spécialistes, la participation à des manifestations en partenariat avec d'autres acteurs, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, sont autant de moyens de parvenir à cet objectif.

L'ARP a organisé plusieurs réunions d'animateurs sécurité dans les départements.

Il a contribué au magazine « **Travail et Sécurité** », qui a publié des articles valorisant les actions menées en Limousin Poitou-Charentes.

Le service Assurance des Risques Professionnels a organisé 10 petits déjeuners de la prévention, portant sur des thématiques intéressant les entreprises, telles que la pénibilité, les vibrations et le risque machine. Ces manifestations ont rassemblé **750 participants**.

Le Centre d'Information a diffusé mensuellement sa lettre d'information « **@ctu'Prev** » à environ **600 abonnés**.

La création de l'espace virtuel entreprises « **EVE** » a permis aux entreprises d'accéder à l'offre de service complète de la Carsat, que ce soit sur le plan des risques professionnels, de la retraite ou de la prévention de la désinsertion professionnelle.

Le Centre Interrégional de Mesures Physiques a réalisé **229 présentations**, dont **143** en Limousin Poitou-Charentes, **83** en Aquitaine, et **3** pour d'autres caisses.



## PRÉSERVER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS

La prévention des risques professionnels concerne la totalité des entreprises, à divers niveaux, en fonction de leurs activités. Il est indispensable de déterminer des priorités, pour engager les actions de terrain vers les entreprises les plus susceptibles de provoquer accidents du travail et maladies professionnelles.

Ainsi, le contrat pluriannuel de gestion 2009/2012 cible plus

particulièrement le bâtiment et les travaux publics, l'intérim, et la grande distribution :

> **sur les chantiers de BTP** : une attention particulière est portée sur la prévention des risques professionnels liés aux chutes de hauteurs, aux manutentions et à l'hygiène. Une action concentrée a été menée sur ce thème, et a conduit à près de **80 interventions** sur les chantiers en une semaine et 88 % des aides financières dans le BTP ont porté sur ces trois sujets.

> des **actions** ont été menées **auprès des maîtres d'ouvrage** pour les inciter à prendre en compte la prévention sur leurs chantiers. **Onze manifestations** ont permis de s'adresser à **425 personnes concernées**.

> **dans l'intérim** : les actions destinées aux entreprises d'intérim et aux principales entreprises utilisatrices se sont poursuivies dans la continuité des années précédentes.

> **dans la grande distribution** : le déploiement d'une action nationale a visé à limiter la hauteur des palettes livrées dans les magasins pour réduire les risques liés aux manutentions.

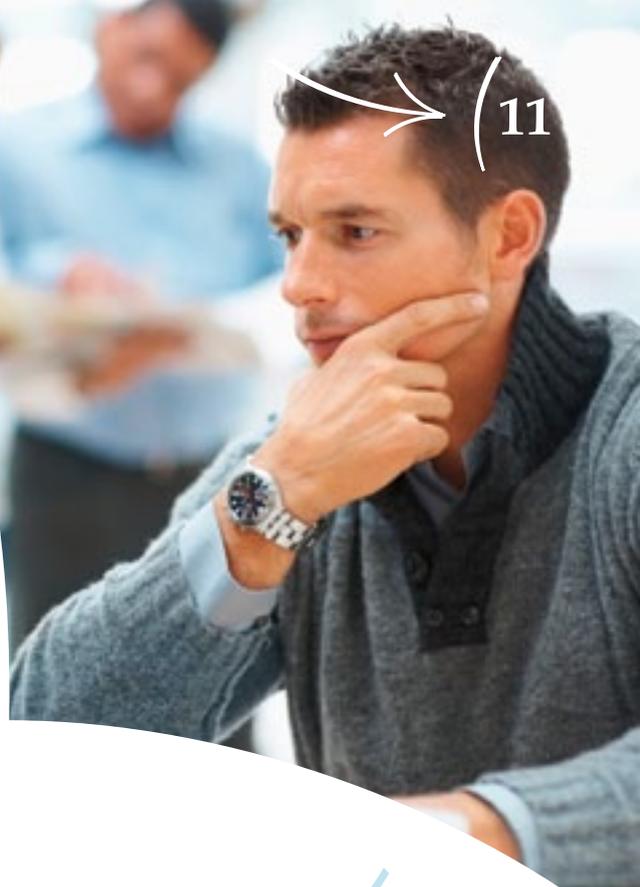
## VISITER LES ENTREPRISES POUR DES CONSEILS PERSONNALISÉS

Afin d'apporter une aide efficace aux entreprises les plus exposées aux risques professionnels, le service Assurance Risques Professionnels a poursuivi ses visites systématiques dans les établissements présentant le plus grand nombre d'accidents du travail dans chaque département.

> **5 056 interventions** ont été effectuées dans des entreprises représentant 31 % des accidents du travail de la région, ainsi que dans des chantiers de BTP, des magasins de la grande distribution et des entreprises présentant des risques d'exposition aux produits cancérigènes.

> **12,94 % des interventions** ont été réalisées dans les entreprises dont l'effectif était inférieur à 10 salariés.





## INCITER FINANCIÈREMENT

Le service Assurance des Risques Professionnels dispose, par la signature des contrats de prévention, de moyens permettant d'aider financièrement les entreprises à investir dans le domaine de la santé et de la sécurité. Ce sont ainsi **37 contrats** qui ont été signés en 2012 pour un montant de **650 460 €**, auxquels s'ajoutent **249 aides financières simplifiées** pour un montant de **1 192 658 €**.

Les entreprises qui en font la demande et qui réalisent des actions de prévention exemplaires peuvent bénéficier de ristournes sur leur taux de cotisation. Elles doivent pour cela avoir signé avec la Carsat Centre Ouest une charte de bonnes pratiques sur le risque routier professionnel.

Le service a instruit **23 dossiers** de ristournes.

## INFORMER ET FORMER

L'offre de formation de la Carsat est destinée à soutenir l'action des contrôleurs de sécurité sur le terrain et à répondre aux attentes des entreprises.

Au total, **437 personnes** ont bénéficié de ces formations dispensées par les contrôleurs et ingénieurs du service, réparties sur **42 stages**, auxquelles viennent s'ajouter les formations assurées par des organismes partenaires - *SST et PRAP*.

Les partenariats avec les rectorats pour l'enseignement technique se poursuivent, ainsi que les interventions à destination des étudiants des établissements d'enseignement supérieur. Le Centre Inter-régional de Mesures Physiques a réalisé des interventions dans trois IUT de la région sur le thème des risques liés aux champs électromagnétiques.

Une action régionale sur les troubles musculo-squelettiques en Limousin dans le cadre du Plan Régional Santé Travail, a été menée avec l'ensemble des partenaires institutionnels. Celle-ci a permis la mise en place d'une formation action pour 4 entreprises du Limousin.

Le référentiel de formation à la conduite des transpalette électriques à conducteur accompagnant élaboré par une commission composée de partenaires sociaux, a été validé et adopté par les trois Comités techniques régionaux.

*Aider les entreprises à investir  
dans le domaine de la santé et de la sécurité.*

## RENCONTRER

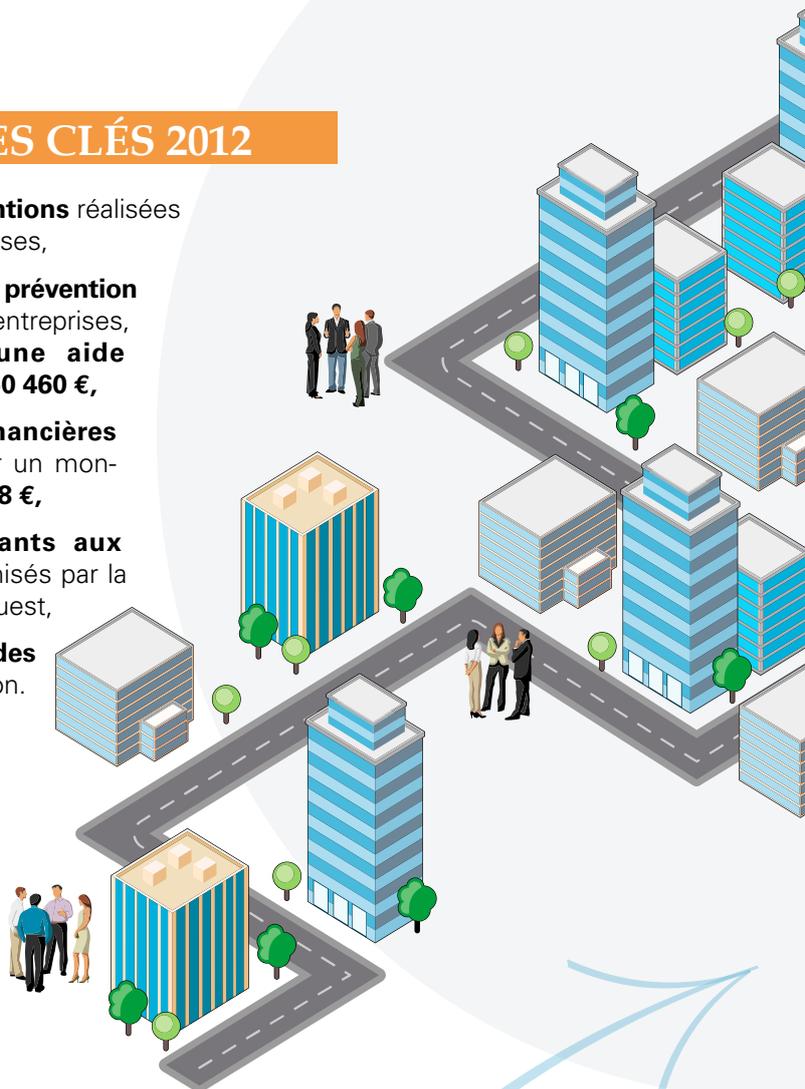
L' Assurance Risques Professionnels a participé à l'animation du forum annuel de la Direccte Poitou Charentes sur les risques psychosociaux.

Outre les actions d'animation des préventeurs d'entreprises, la Carsat développe des partenariats avec les acteurs institutionnels. L'Assurance des Risques Professionnels a animé deux groupes de travail sur le « risque routier » et les « troubles musculo-squelettiques » du Plan Régional de Santé au Travail du Limousin. En Poitou-Charentes, le référent « risque routier » du service est également le pilote de l'action correspondante pour le PRST, et les préventeurs sont largement impliqués dans une action en partenariat avec l'ensemble des acteurs institutionnels, sur le thème des TMS.



## CHIFFRES CLÉS 2012

- > **5 056 interventions** réalisées dans les entreprises,
- > **37 contrats de prévention** signés avec les entreprises, représentant **une aide financière de 650 460 €**,
- > **249 aides financières** simplifiées pour un montant de **1 192 658 €**,
- > **437 participants aux 42 stages** organisés par la Carsat Centre Ouest,
- > **3 116 demandes** de documentation.



## FAITS

## MARQUANTS

## 2012

### CANCERS PROFESSIONNELS

Les situations d'exposition à des produits cancérigènes identifiées ont fait l'objet d'actions de suivi. Les partenaires sociaux membres des Comités techniques régionaux ont bénéficié d'une journée de formation sur le sujet.

### TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

Une démarche de prévention TMS a été menée en direction des entreprises les plus concernées,

en vue d'obtenir de leur part un plan d'actions visant à maîtriser ces maladies. **Cinq stages catalogue** ont permis **de former 45 personnes**. Comme chaque année depuis 2005, une formation action a été organisée en partenariat avec l'ARACT et le Medef 79. **Cinq entreprises** ont été **accompagnées** dans leur démarche pendant plus de six mois. Dans le cadre du Plan Régional Santé Travail du Limousin, une action du même type a été lancée dont ont bénéficié quatre premières entreprises.



### RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Un petit déjeuner de la prévention a été organisé à Brive. Plusieurs actions permettant d'accompagner les entreprises ont été réalisées. Cinq sessions de formation ont concerné 52 stagiaires.

### RISQUE ROUTIER

Dans le cadre du PRST Limousin, le service co-anime le groupe de travail sur le risque routier et il en est le pilote sur le Poitou-Charentes. L'action de promotion des plans de déplacements inter-entreprises a été poursuivie sur les 7 départements.

### INTÉRIM

Les actions destinées aux entreprises de travail temporaire et aux entreprises utilisatrices ont été maintenues.

### GRANDE DISTRIBUTION

Une action nationale, visant à améliorer les manutentions par la limitation de la hauteur des palettes livrées aux grandes surfaces a été déployée.

### BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Quatre formations ont accueilli 54 chefs de chantier. Une semaine d'action, axée sur la coordination de chantier a permis d'effectuer près de 80 visites. Onze manifestations ont permis de s'adresser à 425 maîtres d'ouvrage.

## PERSPECTIVES 2013

**Poursuivre le déploiement des programmes nationaux d'actions coordonnées, sur les thèmes prioritaires :**

### CANCERS PROFESSIONNELS

Réaliser une enquête régionale sur 2 secteurs ciblés : Styrene en plâtrerie et émission diesel en réparation automobile. Recueillir les témoignages d'entreprises ayant réussi la substitution de produits CMR.

### TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

Mobiliser les entreprises pour les engager à mener une démarche pérenne de prévention des troubles musculo-squelettiques.

### RISQUE ROUTIER

Poursuivre l'action sur le thème des plans de déplacements inter-entreprises pour la prévention des accidents de trajet.

### RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Animer le réseau de consultants intervenant sur la région.

### INTÉRIM

Evaluer les pratiques entre agences d'intérim et entreprises utilisatrices.

### GRANDE DISTRIBUTION

Evaluer les actions menées de 2009 à 2012 sur la mise en rayon, le passage en caisse des colis de plus de 8 kg, les réserves et la hauteur des palettes.

### BÂTIMENT

Mobiliser les maîtres d'ouvrage, plus particulièrement sur la question des chutes sur les chantiers.



*Poursuivre  
le déploiement  
des programmes  
nationaux  
d'actions  
coordonnées*

# TARIFER LES RISQUES PROFESSIONNELS

LE SERVICE TARIFICATION DE LA CARSAT CENTRE OUEST, QUI DÉPEND DU DÉPARTEMENT ASSURANCE RISQUES PROFESSIONNELS, A EN CHARGE LA GESTION DE L' ASSURANCE « ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES ». DEPUIS CES DERNIÈRES ANNÉES, IL S'EST ORGANISÉ POUR RÉPONDRE AUX ÉVOLUTIONS QUI IMPACTENT LA GESTION DU RISQUE LIÉE À CETTE ACTIVITÉ.

*Le décret 2010-753 du 5 juillet 2010 fixe la nouvelle réglementation en matière de Tarification des Risques Professionnels.*

## Le système de tarification a pour but

- > d'assurer annuellement l'équilibre financier de la branche,
- > de mutualiser les risques du travail selon des règles équitables, afin que la survenance accidentelle de dommages corporels graves ne mette pas en péril la viabilité des établissements,
- > d'inciter les entreprises à se préoccuper de l'impact économique interne de la sécurité au travail.



## IDENTIFIER

## CLASSER

## ET TARIFER

## LES RISQUES

## PROFESSIONNELS

Le service Tarification de la Carsat notifie, à la création de l'entreprise et ensuite annuellement, le taux de cotisation Accidents du travail/ Maladies professionnelles de tous les établissements de sa circonscription géographique. Ce taux est calculé en fonction du risque professionnel et de l'effectif de l'entreprise.

En 2012, **93 091 notifications de taux** ont été adressées aux entreprises du Limousin/Poitou-Charentes.

## GÉRER

## ET METTRE

## A JOUR

**Dans le cadre de ses missions, le service Tarification :**

- > gère et met à jour les fichiers employeurs,
- > identifie le risque professionnel,
- > tient le compte individuel de chaque établissement.

**La mise à jour du système d'information SGE a permis d'effectuer :**

- > **168 901 transactions** relatives à l'identification des employeurs,
- > **15 922 évènements** CFE - liasses,
- > **6 505 questionnaires** en vue du reclassement des risques,
- > **83 284 DADS.**

## CALCULER

## ET NOTIFIER

## LES TAUX

Le service Tarification traite les recours amiables, les dossiers pour faute inexcusable et assure un rôle de conseil par l'étude et l'analyse des comptes employeurs avec les entreprises. Il a traité :

- > **176 recours amiables,**
- > **503 décisions** contentieuses,
- > **31 dossiers** fautes inexcusables.

Il assure aussi la préparation des dossiers de majoration et de minoration de taux soumis à l'avis des Comités techniques régionaux. Il assiste le service Prévention dans les statistiques pour les contrats de prévention :

- > **31 dossiers** en Comité techniques régionaux.

## CONSEILLER

Le service Tarification a accueilli, dans ses locaux en régions ou lors de rencontres collectives, **plus de 700 employeurs** pour les conseiller sur la nouvelle réglementation en matière de risques professionnels.

> **150 chefs d'entreprises ou délégataires** ont été reçus individuellement. Le but étant de les sensibiliser à l'impact économique interne de la Sécurité au travail.

> **11 500 entreprises** sur les 7 départements ont été invitées et 570 d'entre elles ont participé aux matinées employeurs sur le thème des arrêts de travail, de l'impact sur les coûts et de la prévention de la désinsertion professionnelle mise en place par les organismes de protection sociale.



## LES INSPECTEURS TARIFICATION

Sur demande des agents des groupes, ils effectuent les visites des entreprises pour vérifier le classement du risque ainsi que des études sur pièces au bureau afin d'attribuer le taux.

> **83 visites** d'établissement effectuées,

> **646 dossiers** traités : 145 enquêtes de classification du risque, 484 enquêtes de taux administratifs et 17 enquêtes mixtes.

> **58 dossiers de contentieux** de la tarification déposés en CNITAAT et Cassation ont été suivis et préparés.

## FORMER

Le service participe aux formations inscrites au catalogue et à celles réalisées à la demande d'établissement de formation professionnelle. Le but est de sensibiliser les différents publics à l'impact financier des accidents survenus au sein des entreprises.

La Tarification est là pour conforter le rôle des préventeurs. Elle se veut le levier qui emportera la décision des employeurs pour mener des actions de prévention au sein de leurs établissements.

## FAITS

## MARQUANTS

## 2012

Le service Tarification a organisé des **réunions départementales d'information** des entreprises en action conjointe avec les CPAM. Elles ont rassemblé 737 participants, sur la thématique des arrêts de travail.

Il a présenté une **offre de service** pour conseiller les employeurs sur le compte AT/MP en ligne : 76 % des entreprises de plus de 20 salariés ont adhéré à la consultation en ligne de leur compte AT/MP.

Il a procédé aux **rapprochements des fichiers** employeurs Urssaf/Carsat.

Ce service a **suivi des conventions** avec les CPAM et les Urssaf dans le cadre de réunions partenariales.

Il a mené des **rencontres** entre les agents des services Réparation des 7 CPAM et du service Tarification de la Carsat.

## CHIFFRES

## CLÉS 2012

> **78 322 établissements actifs** pour la région Limousin Poitou-Charentes.

> **55 418 accidents** du travail, du trajet et **maladies professionnelles** nouveaux.

## PERSPECTIVES 2013

> **Organiser des réunions départementales** d'information sur le processus assurantiel AT/MP, de l'accident du travail ou de trajet au taux de cotisation.

> **Enrichir l'offre de conseil** aux entreprises sur le thème de l'incidence des arrêts de travail sur le taux de cotisation AT/MP.

> **Effectuer le reclassement** des groupements d'employeurs.

> **Poursuivre les rapprochements** des fichiers Urssaf/Carsat.

> **Signer de nouvelles conventions** de partenariat avec les CPAM.

> **Poursuivre les rencontres agents** entre organismes CPAM/Carsat afin de fiabiliser les échanges.

# ACCUEILLIR, INFORMER ET DOCUMENTER SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

LE CENTRE D'INFORMATION RÉGIONAL A POURSUIVI SA MISSION D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION VERS SES DIFFÉRENTS PARTENAIRES - RÉGIME GÉNÉRAL, ÉDUCATION NATIONALE, MÉDECINS DU TRAVAIL, SYNDICATS PROFESSIONNELS ET PATRONAUX, NOTAMMENT.

## FAITS

## MARQUANTS

## 2012

L'année a été marquée par le déménagement du CIRP et son installation au siège de la Carsat. Le réaménagement du magasin a sollicité de nombreux contacts avec le fournisseur et la préparation de plans précis pour optimiser son implantation. La partie documentaire, notamment l'ensemble des dossiers thématiques, a été mise à jour.

A l'issue du déménagement, le CIRP a été rattaché au service Formation de l'Assurance Risques Professionnels. En août 2012, il a été intégré au processus « Réaliser des actions de prévention et tarifier les risques professionnels ».

Il a travaillé avec le service communication sur une signalétique adaptée pour recevoir les entreprises.

Bordereaux d'assistance : sept Carsat ont adopté ces bordereaux et saisissent les recherches documentaires sur Agaprev.

### BILAN DES DEMANDES SATISFAITES PAR CATEGORIES D'UTILISATEURS

Ingénieurs Conseils - Contrôleurs de sécurité et Paratechniciens	315
Régime général - <i>Entreprises, Chambres des Métiers, Chambres de Commerce, EDF-GDF, etc. -</i>	1 438
Médecine du Travail	273
Éducation nationale - Université	210
Régime agricole	5
Régime spécial - <i>Collectivités locales et territoriales, armée, fonctionnaires, D.D.E., SNCF etc. -</i>	186
Hors circonscription	54
Divers - <i>particuliers et autres -</i>	60
Formation SST - PRAP	137
<b>TOTAL</b>	<b>2 678</b>

### PRÊTS DE VIDEO

Nombre de prêts	209
Nombre de spectateurs	3 223



Ces documents ont été mis à jour pour mieux correspondre aux thématiques du PNAC. La saisie sur Agaprev va être simplifiée. Un petit rappel sur l'objectif : « faire remonter » au niveau national les thématiques les plus demandées ainsi que les types de demandeurs.

Deux nouveaux espaces, Extranet CTR et EVE, créés en 2012 nécessitent une mise à jour de la partie documentaire.

Le CIRP a organisé, en partenariat avec le rectorat, 2 journées avec des lycées d'enseignement professionnel - *Lycée Isaac de l'Etoile à Poitiers et Le Mas Jambost à Limoges*. Il a présenté son offre de services aux enseignants : remise de kits de documentation par filière et accompagnement sur internet.

Il a tenu des stands dans plusieurs manifestations :

- > Préventica en février à Bordeaux ;
- > CDG 23, l'accueil des nouveaux arrivants en mars à Guéret et le risque chimique en octobre à La Souterraine ;
- > Colloque Nanodécouvertes, réunissant les partenaires, en juin à Limoges ;

> Journée prévention des risques professionnels organisée par le CDG 79 à St-Maixent-l'Ecole en septembre sur la thématique « TMS et aménagement des locaux » ;

> Forum RPS organisé par la Direccte en octobre à Poitiers ;

> Journée FNATH 87 dans le cadre de la 8<sup>ème</sup> semaine nationale sur le thème de la souffrance au travail en octobre.

Il a aussi participé aux rencontres organisées par la Carsat : petits déjeuners de la prévention, matinales aide à domicile.

Les documentalistes ont présenté l'actualité documentaire et réglementaire à la réunion des animateurs sécurité de la Vienne.

## CHIFFRES

### CLÉS 2012

Le nombre de demandes s'est quasiment maintenu par rapport à l'année précédente. Cela démontre que, malgré internet et la possibilité de téléchargement offerte aux entreprises, celles-ci ont poursuivi leurs contacts auprès du CIRP tant au niveau de la documentation que de l'assistance documentaire, qui enregistre quant à elle une légère baisse par rapport à 2011.

> **65 429 brochures et 21 074 affiches** ont été distribuées, des quantités légèrement supérieures à 2011, en raison de la participation du CIRP à de nombreuses manifestations.

> **209 prêts de vidéos** aux entreprises et **223 recherches** documentaires ont été effectués.



## PERSPECTIVES 2013

**Former des documentalistes prévention** : le champ coordonné « Offre documentaire », devenu « Groupe Projet », a proposé d'intégrer les documentalistes nouvellement embauchés dans le cursus de formation initiale des contrôleurs de sécurité. Une journée à la DRP pour prise de connaissance des outils nationaux - Agaprev, Escapade, etc. - est également envisagée ainsi que la participation à la formation interne « Compétences de base en prévention ».

> **Réactualiser la présentation d'@ctu Prev'** en collaboration avec le service communication, pour offrir un produit plus moderne.

> **Créer un nouveau produit, « Flash Info @ctu Prev' »** : envoi aux abonnés d'@ctu Prev', par mail, d'une information importante, ponctuelle et attendue sur les risques professionnels. Pas de périodicité régulière, sa parution sera fonction de l'actualité.

> **Réaliser un marque page** : il associera la promotion de la newsletter @ctu Prev' et d'EVE, en collaboration avec la communication.

> **Réaliser une fiche** pour le site, l'extranet CTR et EVE, regroupant les principaux sites utiles.

> **Mettre à jour la plaquette du CIRP** : le champ coordonné « offre documentaire » a réalisé une plaquette « S'informer avant d'agir » personnalisable par des informations propres à chaque Carsat. Le CIRP reprendra des éléments de sa plaquette initiale et complètera le nouveau document national.

> **Monter en charge la base des Espaces métiers, et l'alimenter**

régulièrement en fonction de l'actualité.

> **Réviser les documents internes** : notes pratiques et fiches pratiques de prévention. Ils seront revus avec leurs auteurs pour savoir quels documents conserver. La communication sera sollicitée pour les réactualiser en tenant compte de la charte graphique.



Centre  
d'information  
régional  
sur la prévention  
des risques  
professionnels

# RÉALISER LES MESURES PHYSIQUES EN ENTREPRISES

FAITS

MARQUANTS

2012

En plus de sa mission principale de conseiller les entreprises du Limousin, du Poitou-Charentes et d'Aquitaine dans la réduction, voire la suppression, des risques liés aux nuisances physiques, le Centre Interrégional de Mesures Physiques pilote des actions ou assiste les services prévention des Carsat Centre Ouest et Aquitaine dans la mise en œuvre d'actions nationales ou régionales.

L'action régionale prothésistes dentaires s'est achevée par le bilan de cette action et sa capitalisation. Ainsi, une plaquette « Aide au cahier des charges pour la conception d'un nouveau laboratoire de prothésiste dentaire » a été diffusée à la profession et au réseau prévention. Des restitutions ont également été réalisées en régions Limousin et Poitou-Charentes.

Le CIMP s'est fortement impliqué dans la révision du guide ventilation INRS « prothésistes dentaires », qui sera publié en 2014.

Le Centre a prolongé sa participation à la campagne nationale « vibrations main-bras » dont le but est de concevoir un outil permettant à l'employeur d'évaluer le niveau d'exposition aux vibrations des salariés, sans mesurage.

Les textes réglementaires relatifs à la pénibilité au travail constituent un nouveau levier pour développer la prévention. Le CIMP a été particulièrement sollicité dans le domaine des vibrations en vue d'évaluer ce risque et de préconiser des actions de prévention. Un outil d'aide à l'évaluation - *bruit, vibrations, températures extrêmes* - pour la pénibilité a également été élaboré et mis à disposition des contrôleurs de secteur.

Les travaux normatifs sur l'habilitation électrique se sont achevés début 2012. Le CIMP a animé de nombreuses conférences auprès des organismes de formations et des employeurs pour expliquer les nouvelles exigences à respecter. Elles ont réuni au total plus de 300 participants.

Le Centre a organisé le séminaire des Centres de Mesures Physiques, en partenariat avec l'INRS, à Poitiers en juin 2012.

Enfin, par le biais de conférences ou d'articles, le CIMP a communiqué, tout au long de l'année, sur ses domaines de compétences, à destination des entreprises et de ses partenaires prévention.



## GROUPES DE TRAVAIL

Le CIMP a participé aux groupes de travail nationaux suivants :

- > Accidents de plain-pied ciblés,
- > Bruit,
- > Glissance des sols,
- > Rayonnement ionisant,
- > Rayonnement non ionisant - RNI,
- > Rayonnement optique artificiel - ROA,
- > Risque électrique,
- > Ventilation : « cuves de traitement de surface », « récupération d'énergie », « laboratoires de prothésistes dentaires », « laboratoires d'anatomopathologies »,
- > Vibrations.

Ces groupes de travail, pilotés par l'INRS, développent de nouveaux moyens de prévention, capitalisent les données des CMP et élaborent des documents techniques - guides, notes techniques, aides à la rédaction de cahiers des charges, dossiers WEB, etc. - faisant référence dans le domaine de la prévention des nuisances physiques.

## CONFÉRENCES

Le CIMP a piloté et/ou animé 15 conférences :

- > Deux conférences à Préventica Bordeaux : « Vibrations et mal de dos » et « L'habilitation électrique : quelles évolutions ? ». Plus de 200 participants.
- > Trois petits-déjeuners prévention « Vibrations et mal de dos » - entreprises, partenaires prévention, collectivités territoriales. 192 participants.
- > Deux réunions de restitution du bilan de l'action régionale prothésistes dentaires à la profession. 25 participants.
- > Quatre conférences sur les évolutions réglementaires et normatives liées au risque électrique. 244 participants.
- > Trois Conférences dans les établissements de l'Education Nationale :

- licences professionnelles de l'IUT du Limousin « L'exposition professionnelle aux rayonnements électromagnétiques »,
- licence électroacoustique de l'IUT d'Angoulême « Le bruit au travail ».

> Une conférence/formation destinée aux préventeurs de l'Université de Poitiers sur les thèmes : bruit, éclairage, ventilation, électricité. 25 agents.

## PRESSE

Publication de quatre articles dans la revue « Travail et Sécurité » :

- > « Équipements électriques, tout se joue à la conception » - mai 2012,
- > « Risque silice, témoignage d'un salarié atteint d'une silicose » - octobre 2012,
- > « Prothésistes dentaires, la silice au cœur des priorités » - octobre 2012,
- > « Métiers de la porcelaine, réduire l'exposition à la silice au plus bas niveau » - octobre 2012.



## CHIFFRES CLÉS 2012

229 prestations de nuisances physiques, issues des régions Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine.

RÉPARTITION DES INTERVENTIONS  
PAR PRESTATIONS DE NUISANCES PHYSIQUES

	CENTRE OUEST	AQUITAINE	ASSISTANCE AUTRES CAISSES	TOTAL
Ventilation	55	36	0	91
Acoustique	30	19	0	49
Éclairage	16	5	0	21
Rayonnements non ionisants	8	9	3	20
Vibrations	19	8	0	27
Ambiance thermique	9	3	0	12
Glissance	4	3	0	7
Electricité	2	0	0	2
<b>TOTAL des prestations</b>	<b>143</b>	<b>83</b>	<b>3</b>	<b>229</b>

## PERSPECTIVES 2013

Dans l'attente d'un nouveau CPG 2014/2017, un effectif en mouvement et la fin de la gestion du risque électrique, l'année 2013 sera une année de transition pour le CIMP. Le nombre d'articles et de conférences sera inférieur à celui des années précédentes.

Le CIMP sera force de propositions à l'élaboration du CPG 2014/2017, par sa participation à des groupes de travail nationaux et régionaux.

La réduction de l'exposition des salariés aux fumées de soudage, classées cancérogènes, est une priorité nationale et régionale. Le CIMP apportera son concours aux actions menées par le service prévention sur ce thème.

Il poursuivra sa participation à la campagne nationale « vibrations main-bras ».

En appui à EUROGIP, le CIMP participera à un jumelage européen dont l'objet est d'assister les structures publiques tunisiennes chargées de la sécurité et de la santé au travail.

Treize jours d'assistance technique sont planifiés auprès de l'Institut de Santé Sécurité au Travail et de la Direction de l'Inspection Médicale et de la Sécurité au Travail.



## ACTIONS RÉGIONALES

**Participer au Plan Régional Santé Travail du Limousin** en sensibilisant les entreprises, les médecins du travail et les intervenants prévention des risques professionnels sur le risque des fumées de soudage et en présentant les moyens de prévention possibles.

**Appuyer l'Unité Territoriale des Deux-Sèvres** sur les obligations réglementaires des employeurs vis-à-vis de la ventilation, en particulier sur les fumées de soudage.

**Sensibiliser les animateurs sécurité** des Deux-Sèvres sur les principes de ventilation.

**Intervenir en formation initiale** sur les thèmes gérés par le CIMP en licence électro-acoustique de l'IUT d'Angoulême et licence professionnelle de l'IUT du Limousin.



## COMMUNICATION

**Animer trois petits-déjeuners** de la prévention « Conception des lieux de travail, 10 points clés pour un projet réussi ».

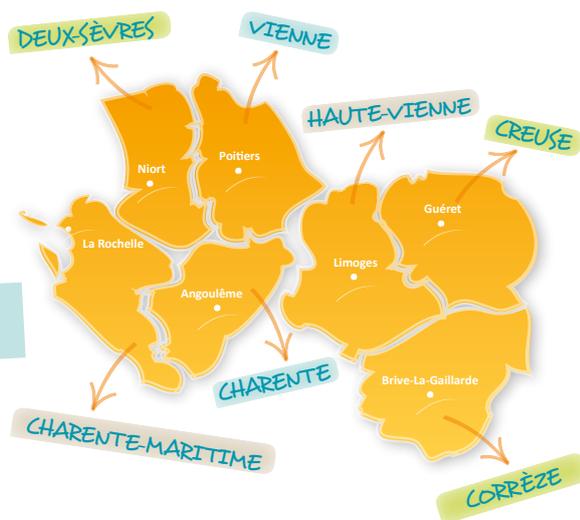
**Piloter la Journée Nationale de l'Audition** - mars 2013.

Partenaires : Université de Limoges, IUT du Limousin, Service de santé au Travail du Limousin, Mairie de Limoges, CHU, etc.

**Informersur la nouvelle Directive** « Rayonnement Non Ionisant », sous réserve de publication en 2013.

**Informersur la nouvelle réglementation** relative à l'éclairage des locaux de travail, sous réserve de publication du Décret en 2013.

# IMPLANTATIONS ET COORDONNÉES DES PRÉVENTEURS



## SECTEUR BTP



**Bernard CASSAGNES**  
Ingénieur Conseil

bernard.cassagnes@carsat-centreouest.fr

05 55 45 37 91

## CHARENTE - 16



**Christophe GOUX**  
Ingénieur Conseil

christophe.goux@carsat-centreouest.fr

05 55 45 39 18



**Jean-Paul NEUVIAL**  
Contrôleur - Angoulême

jean.paul.neuvial@carsat-centreouest.fr

05 55 45 39 18



**Armel SARRY**  
Contrôleur - Angoulême

armel.sarry@carsat-centreouest.fr

05 55 45 39 18

## CHARENTE-MARITIME - 17



**Lydia COUÉDEL**  
Ingénieur Conseil

lydia.couedel@carsat-centreouest.fr

05 55 45 39 18



**Franck HAMELIN**  
Contrôleur - La Rochelle

franck.hamelin@carsat-centreouest.fr

05 55 45 39 18



**Jean-Pierre KOLLMANN**  
Contrôleur - La Rochelle

jean.pierre.kollmann@carsat-centreouest.fr

05 55 45 39 18



**Dominique PECOURT**  
Contrôleur - Saintes

dominique.pecourt@carsat-centreouest.fr

05 55 45 39 18

## LIMOUSIN SUD - 87

	<b>François DE BOISREDON</b> Ingénieur Conseil >	francois.de_boisredon@carsat-centreouest.fr >	<b>05 55 45 37 91</b>
	<b>Martial PEYROT</b> Contrôleur - Limoges >	martial.peyrot@carsat-centreouest.fr >	<b>05 55 45 37 91</b>
	<b>Serge RUFFINI</b> Contrôleur - Limoges >	serge.ruffini@carsat-centreouest.fr >	<b>05 55 45 37 91</b>
	<b>Alain SARRADE</b> Contrôleur - Limoges >	alain.sarrade@carsat-centreouest.fr >	<b>05 55 45 37 91</b>

## LIMOUSIN NORD - 87

	<b>Pascal SINCZAK</b> Ingénieur Conseil >	pascal.sinczak@carsat-centreouest.fr >	<b>05 55 45 37 91</b>
	<b>Karine BLANZAT</b> Contrôleur - Limoges >	karine.blanzat@carsat-centreouest.fr >	<b>05 55 45 37 91</b>
	<b>Lionel GIRARDEAU</b> Contrôleur - Limoges >	lionel.girardeau@carsat-centreouest.fr >	<b>05 55 45 37 91</b>

## DEUX-SEVRES - 79

	<b>Hugues FIEVRE</b> Ingénieur Conseil >	hugues.fievre@carsat-centreouest.fr >	<b>05 55 45 37 92</b>
	<b>Johann SPITZ</b> Contrôleur - Niort >	johann.spitz@carsat-centreouest.fr >	<b>05 55 45 37 92</b>
	<b>Mickaël REMONDIÈRE</b> Contrôleur - Bressuire >	mickael.remondriere@carsat-centreouest.fr >	<b>05 55 45 37 92</b>

## VIENNE - 86

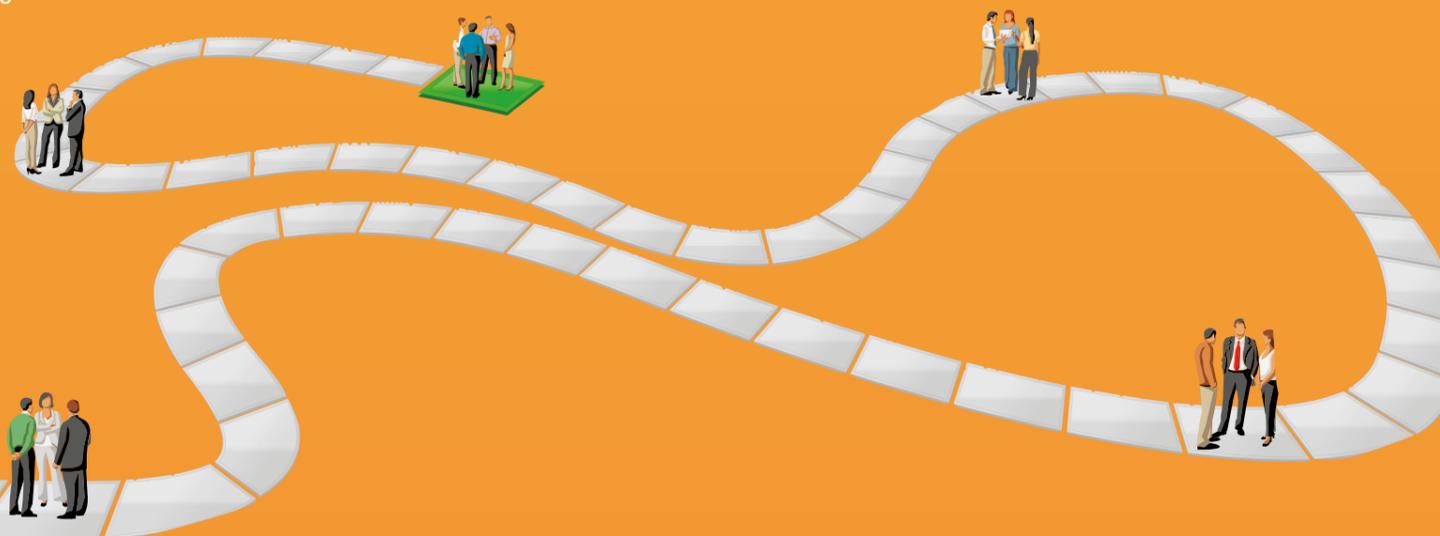
	<b>Brice CHARBONNET</b> Ingénieur Conseil >	brice.charbonnet@carsat-centreouest.fr >	<b>05 55 45 37 92</b>
	<b>Jean-Pierre FAYOLLE</b> Contrôleur - Poitiers >	jean.pierre.fayolle@carsat-centreouest.fr >	<b>05 55 45 37 92</b>
	<b>Guillaume GARBAY</b> Contrôleur - Poitiers >	guillaume.garbay@carsat-centreouest.fr >	<b>05 55 45 37 92</b>





- AT/MP → Accident de Travail / Maladies Professionnelles
- ARACT → Action Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail
- ARP → Assurance des Risques Professionnels
- BTP → Bâtiment Travaux Publics
- CARSAT → Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail
- CDG → Centre de Gestion
- CFE → Centre de formalités des Entreprises
- CHSCT → Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
- CIMP → Centre Interrégional de Mesures Physiques
- CMR → Cancérigène, Mutagènes ou Reprotoxique
- CNITAAT → Cour Nationale de l'Incapacité et de la Tarification de l'Assurance des Accidents du Travail
- CPAM → Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- COG → Convention d'Objectifs et de Gestion
- COFIL → Comité de Pilotage
- CPG → Contrats Pluriannuels de Gestion
- DADS → Déclaration Annuelle de Données Sociales
- DAT → Déclaration Accident du Travail
- DIMST → Direction de l'Inspection Médicale et de la Sécurité au Travail
- DIRECCTE → Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
- DRIRE → Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
- DRP → Direction des Risques Professionnels
- EIGSI → École d'Ingénieurs en Génie des Systèmes Industriels

- ERSM → Échelon Régional du Service Médical
- ETT → Entreprise de Travail Temporaire
- EU → Entreprise Utilisatrice
- EUROGIP → Groupement d'Intérêt Public constitué par la CNAMTS et l'INRS
- EVE → Espace Virtuel Entreprise
- FNATH → Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés
- INRS → Institut National de Recherche et de Sécurité
- IPRP → Intervenant Prévention des Risques Professionnels
- ISST → Institut de Santé Sécurité au Travail
- IUT → Institut Universitaire de Technologie
- MSA → Mutuelle Sociale Agricole
- OPPBTP → Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics
- PNAC → Programme National d'Actions Coordonnées
- PRAP → Prévention des risques liés à l'activité physique
- PRST → Plan Régional de Santé au Travail
- RPS → Risques psycho-sociaux
- SGE → Système Informatique de Gestion des Employeurs tarification prévention
- SST → Service de Santé au Travail
- TPE → Très Petites Entreprises
- TMS → Troubles Musculo-Squelettiques
- UNICEM → Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction
- URSSAF → Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales



## Suivez nos actus sur



[facebook.com/retraitesanteau travailcentreouest](https://facebook.com/retraitesanteau travailcentreouest)



[twitter.com/CarsatCO](https://twitter.com/CarsatCO)

## Rendez-vous sur



Puis tapez « *Retraite Sécu* »

Carsat Centre Ouest

37, avenue du Président René Coty

87048 Limoges Cedex

Tél. : 05 55 45 38 00

Fax : 05 55 45 39 99

[carsat-centreouest.fr](http://carsat-centreouest.fr)

